

# **ANALYSE DU PROGRAMME DU CDH ET DES LIENS AVEC LE MEMORANDUM D'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (ERE DD) DU RESEAU IDEE**

---

## **Enseignement obligatoire**

**40. Organiser des Assises** sur les enjeux et finalités des apprentissages et des évaluations au 21<sup>e</sup> siècle

*> Lien avec la proposition 1 (mesure 7) du Mémorandum du Réseau IDée qui vise à mener un débat en profondeur avec toutes les parties concernées.*

*> Signalons l'initiative des Assises de l'ErE DD à l'école prises sous la législature précédente par la Ministre de l'Enseignement obligatoire et les Ministres de l'Environnement en Région wallonne et bruxelloise, dont la dynamique et les objectifs se rapprochent de cette proposition.*

**45. Intensifier l'éveil aux sciences**

*> L'ErE DD offre de nombreuses opportunités pour travailler sur des situations concrètes et des situations-problèmes dans les domaines de l'éveil aux sciences et des disciplines scientifiques.*

**47. Développer le sens de l'effort, l'esprit d'entreprendre et d'initiative chez les élèves**

*> L'ErE DD est très présente dans les écoles, sous forme de démarches participatives, interdisciplinaires et de projets concrets inscrits pour partie dans les projets d'établissement. En témoigne le Rapport de l'Inspection relatif à l'Audit en ErE DD 2013/2014 intégré au rapport du Service général de l'Inspection (mesure 1 de la proposition 1 du Mémorandum ErE DD).*

*Le Réseau IDée contribue à diffuser ces expériences via ses médias, dont le magazine d'éducation à l'environnement Symbioses.*

**48. Appuyer l'éducation à la citoyenneté**, la promotion de l'interculturalité, le respect de l'autre.

*> Les propositions 1, 2 et 3 du Mémorandum du réseau IDée visent l'enseignement obligatoire. Elles visent toutes, à travers l'Education relative à l'Environnement, les objectifs d'une citoyenneté responsable, de l'esprit critique et de l'ouverture au monde. L'alimentation saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement est un des objectifs poursuivis par l'ErE DD.*

**51. Faire connaître davantage le qualifiant** par les élèves et les acteurs institutionnels

*> L'ErE DD et les métiers verts sont autant d'opportunités pour valoriser le qualifiant.*

**68. Renforcer la formation des enseignants** et soutenir les débuts de carrière

*> Liens avec la Proposition 2 du Mémorandum du RIDée visant à être associé à la réflexion sur la refonte de la formation initiale autour des questions relatives à l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable.*

**69. Soutenir et valoriser l'enseignant** dans sa carrière et l'exercice de son métier.

---

*> La question des espaces temps nécessaires à la concertation et aux échanges de pratiques est essentielle dans les initiatives d'ErE DD à l'école, elle rejoint la proposition 1 du Mémoire, ainsi que les objectifs 1 et 2 des Assises de l'ErE DD à l'école (proposition 13).*

**71. Investir dans les acteurs intermédiaires**, les structures et les outils intermédiaires pour améliorer la qualité de l'enseignement

*> La dynamique des Assises de l'ErE DD à l'école (proposition 13) s'appuie notamment sur l'information, la rencontre et la mobilisation des acteurs intermédiaires de l'enseignement.*

**81. Soutenir de nouvelles formes d'apprentissage**

*> L'ErE DD est un levier pour mettre en oeuvre de nouvelles formes d'apprentissage (proposition 1).*

**397. Ouvrir l'école à la diversité**

*> L'ErE DD contribue à l'ouverture de l'école et l'éducation à la citoyenneté. Une collaboration notamment développée avec la cellule Education relative à la citoyenneté et à l'environnement (DGEO au sein de l'Agers) et vise à être confortée via la proposition 13 du Mémoire.*

*> La proposition 5 du Mémoire du RIDée vise ainsi à encourager et faciliter les partenariats des acteurs de l'ErE DD avec d'autres secteurs, en particulier en matière d'inclusion sociale.*

## **Environnement**

**149. Environnement - climat**

*> Nous proposons d'y ajouter des mesures de sensibilisation, formation et mobilisation auxquelles contribuent les acteurs de l'ErE DD.*

**151. Développer l'économie circulaire**

*> Les acteurs de l'ErE DD contribuent à la sensibilisation, l'information, la formation sur les modes de production et les composants des produits qu'ils achètent.*

**152. Investir massivement dans l'utilisation rationnelle de l'énergie** et développer des emplois verts et le secteur de l'éco-construction

. prévoir un plan massif d'investissement dans les bâtiments d'utilité publique .../...

*> Liens avec la proposition 3 (comportant 8 mesures) du Mémoire du Réseau IDée visant la gestion énergétique, et environnementale, des bâtiments scolaires, ainsi que de l'enseignement supérieur et du secteur socio-culturel.*

. favoriser le développement des secteurs de l'éco-construction

*> La formation à l'éco-construction doit être favorisée dès l'enseignement qualifiant. Le travail mené dans le cadre des Assises de l'ErE DD et de l'Accord de Coopération en ErE DD (proposition 13) y est notamment attentif.*

*> Voir également les résultats de l'Audit mené par l'Inspection dans les établissements scolaires, notamment auprès de l'enseignement qualifiant (Proposition 1, mesure 1).*

. sensibiliser la population aux enjeux de l'énergie et de la gestion énergétique, notamment les jeunes.

> Les acteurs de l'ErE DD contribuent à la sensibilisation, l'éducation et la participation des citoyens, et notamment des jeunes, aux enjeux de l'énergie et de la gestion énergétique.

> Les mesures 15 et 18 et 19 de la proposition 3 du Mémoire visent à articuler les programmes de gestion énergétique avec des démarches pédagogiques et participatives.

> La mesure 16 de la proposition 3 préconise une coopération entre les Régions et la FWB en ce domaine.

#### **189. Amplifier la politique de réduction de l'utilisation de pesticides et de biocides.**

> Les acteurs de l'ErE DD contribuent à la sensibilisation dans ce domaine et pourraient y contribuer davantage. Ils souhaitent être associés à la conception et la mise en oeuvre d'une campagne éducative dans ce domaine (lien avec la proposition 11 relatif à la concertation du monde associatif lors de l'élaboration de stratégies ErE).

#### **190. Sensibiliser et éduquer les citoyens à la protection de la nature**

> Les acteurs de l'ErE contribuent et adhèrent à cet objectif. Ils souhaitent être associés à la conception et la mise en oeuvre de campagnes éducatives dans ce domaine (lien avec la proposition 11 relatif à la concertation du monde associatif lors de l'élaboration de stratégies ErE).

#### **258. Mettre en place de véritables actions d'éducation à la propreté dans les écoles**

> Les acteurs de l'ErE contribuent et adhèrent à cet objectif. Ils souhaitent être associés à la conception et la mise en oeuvre des initiatives dans ce domaine (lien avec la proposition 11 relatif à la concertation du monde associatif lors de l'élaboration de stratégies ErE).

> Un tel objectif concerne également les propositions 11, 12 ainsi que la proposition 13 du Mémoire de l'ErE DD qui visent la coordination et la cohérence des politiques en matière d'ErE DD entre les compétences environnementales (notamment déchets et propreté) des Régions wallonne et bruxelloise et les compétences de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **Associations, non-marchand et éducation permanente**

#### **147. Renforcer le subventionnement des secteurs du non-marchand**

> L'ensemble de cette proposition du cdH rejoint une des propositions, la proposition 19 relative à l'emploi, du Mémoire d'ErE DD visant le financement et les emplois pour les associations d'ErE.

#### **395. Valoriser et renforcer l'éducation permanente comme pilier sociétal**

1. Consolider et renforcer les associations actives dans le secteur de l'éducation permanente par le biais du financement et de l'emploi de ce secteur.

> Liens avec les propositions 15, 16, 17 et 19 du Mémoire du RIDée qui concernent le financement des associations d'ErE DD et la concertation avec celles-ci, notamment en se référant au « Décret de financement des associations environnementales » en Région wallonne et à l'« Ordonnance visant le financement des associations environnementales » en Région bruxelloise.

3. Multiplier les zones et périodes d'intervention de l'éducation permanente, réseauter leur action pour mutualiser les ressources, les besoins et les expériences du secteur.

> Cette proposition du cdH rencontre la Proposition 5 du Mémoire d'Ideé visant à encourager et faciliter les partenariats des acteurs de l'ErE DD avec d'autres secteurs, en particulier en matière d'inclusion sociale.

> Elle rencontre également la proposition 4 du Mémoire qui vise à Offrir l'accès aux outils d'ErE sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en renforçant la mise en réseau des acteurs de l'ErE et des centres de documentation

## **Emploi**

### **100. Augmenter le taux d'emploi des travailleurs âgés**

> Le secteur de l'ErE DD est peu à peu concerné par l'emploi de personnes âgées de plus de 50 ans / 55 ans. Les mesures de réduction de charges patronales, d'accès facilité à temps partiel et de coaching intergénérationnel sont des pistes qui s'inscrivent dans la proposition 19 du Mémoire d'Ideé qui vise à stabiliser et favoriser l'emploi dans le secteur de l'ErE DD.

## **Synergies entre les Régions wallonne et bruxelloise**

### **136. Adopter un troisième Plan Marshall en Wallonie**

. favoriser les synergies entre les Région wallonne et bruxelloise et y associer la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'organiser de manière cohérente et structurée le lien entre les politiques économique, de formation et d'enseignement, notamment en développant la formation en alternance et en renforçant les passerelles universités-entreprises.

> Les propositions 11, 12 ainsi que la proposition 13 du Mémoire de l'ErE DD visent la coordination et la cohérence des politiques en matière d'ErE DD entre les compétences environnementales (y compris eau, déchets, énergie, nature, mobilité, aménagement du territoire) des Régions wallonne et bruxelloise et les compétences de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

> Question : y a-t-il des liens forts entre le projet du 3ème Plan Marshall et les propositions 149 - 151 - 152 ?

### **328. Etablir des connexions privilégiées entre le Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone.**

> La proposition 13 du Mémoire d'ErE DD vise à renforcer l'Accord de Coopération en ErE-DD. Celui-ci pourrait intégrer officiellement la Communauté germanophone.

L'Education relative à l'Environnement et au Développement Durable **est à la croisée des compétences régionales et communautaires** et visent ainsi des synergies entre celles-ci : entre l'enseignement obligatoire, le qualifiant particulièrement concerné par l'ErE, la formation initiale des enseignants et l'enseignement supérieur et les différentes compétences liées à l'environnement, la nature, la mobilité, l'agriculture ainsi qu'à l'emploi et la formation.

Soulignons encore notre proposition 9 qui vise à désigner **une personne de référence en matière d'ErE dans chaque cabinet ministériel** gérant des politiques et octroyant des subsides se rapportant à l'Education relative à l'Environnement.

Contact : Joëlle van den Berg, secrétaire générale du Réseau IDée – [joelle.vandenberg@reseau-idee.be](mailto:joelle.vandenberg@reseau-idee.be) - 02 286 95 74

Lien vers le Mémoire : <http://www.reseau-idee.be/memorandum2014/>